

Sommaire:

Page 3

Cynique, calculateur et froid: le capitalisme.

Éditorial de Gilles Pichavant

Page 4 à 12

Le syndicat de la Manufactures des tabacs de Dieppe

Histoire de luttes, Histoire de Femmes.

(deuxième partie)

Par Gilles Pichavant

Pages 13 à 15

La lutte pour la Paix en Algérie

Le Havre 1954-1957.

Par Albert Perrot.

Pages 16 à 19

Les voyages de Jean Jaurès en Province

Jean Jaurès en Seine-Inférieure.

Par Pierre Largesse

Pages 20 à 22

Histoire sociale d'une d'entreprise

Total Final Elf, ex-CFR, de 1945 à 1955

Par Jean Hamel

Page 23

Connaître et soutenir notre institut d'Histoire Sociale.

Bulletin d'adhésion pour l'année 2001



Si vous ne l'avez pas encore fait, pensez à renouveler votre adhésion pour 2001

Éditorial

Cynique, calculateur et froid: le capitalisme !

Entre salariés et directions, en ce printemps 2001, le combat peut sembler par trop inégal.

Il faut reconnaître que les gros actionnaires et les directions de Danone, Marks & Spencer, Aom, Moulinex, Philips, Valéo, Aventis et autres, se sont surpassés. En quelques semaines des dizaines de milliers de salariés ont appris leurs licenciements: « trop chers ! Pas assez rentables ! ».

Cette situation choque d'autant plus que les profits réalisés par les entreprises battent des records. En 2000, les cinq premiers groupes français ont totalisé d'avantage de bénéfices que les trente premiers de l'année précédente.

Cynique, froid, calculateur le capitalisme de ce début de siècle est apparu pour ce qu'il est, le digne continuateur de son prédécesseur des siècles passés.

En 1902 la direction de la Manufacture des tabacs de Dieppe, pour refuser la satisfaction de leurs revendications, opposait aux ouvrières les arguments suivants : « Les progrès de la science industrielle sont constants ; les procédés changent ; Les machines perfectionnées se créent tous les jours et les ingénieurs ont pour devoir d'utiliser les moyens de production qui sont toujours plus économiques ». Sont-il si éloignés de ceux employés par le patronat de nos jours ?

Est-elle si éloignée de nous, l'indignation de l'éditorialiste de la « Voix du Peuple » qui déclarait : « Peu importe les longues années de labeur de certaines ouvrières ; peu importe les maladies contractées à manipuler la substance toxique qu'est le tabac (...) Après ces années de dur labeur, après avoir usé sa jeunesse pour produire de plus gros bénéfices à l'État, au moment où l'ouvrière, fatiguée avant l'âge et mère de famille, aurait besoin de gagner un peu plus – ne serait-ce que pour soigner son organisme délabré par une production intensive – elle est dédaignée. »

Quand le capital, et donc le marché, sont livrés à eux-même, la barbarie n'est pas loin: c'est une très ancienne leçon qui est, hélas, toujours vraie. Les motivations et les arguments du capital changent peu. Le cynisme non plus, en témoigne les déclarations de monsieur Barre qui a mis en garde les français contre les réactions qu'il estime motivées par de la « sensiblerie sociale » ?

Au début du 20e siècle le combat paraissait bien plus inégal qu'aujourd'hui. La réponse des salariés a été la syndicalisation massive dans de puissants syndicats, et l'action pour la satisfaction de leurs revendications. N'est-ce pas la piste à continuer d'explorer en ce début de 21e siècle ?

Gilles Pichavant

Histoire du syndicat de la Manufacture des tabacs de Dieppe, de 1891 à 1914.

Histoire de luttés Histoire de femmes

Deuxième partie: 23 années de revendications et de luttés à Dieppe.

Par Gilles Pichavant

La première partie de cette étude a porté sur la création du Syndicat de la Manufacture des tabacs de Dieppe, le contexte historique et social dans lequel il se crée, le caractère de masse qu'il prend immédiatement.

C'est un véritable événement qui bouleverse le paysage dieppois, dans une entreprise d'État au personnel ouvrier quasi-unanimement féminin, où personne ne s'attend à l'apparition du phénomène syndical.

Rapidement les femmes vont prendre leurs affaires en main et cinquante ans avant d'obtenir le droit de vote, elle vont affirmer haut et fort, à l'aide du syndicalisme, leur revendication de la citoyenneté, en démontrant leur capacité à animer et à diriger une collectivité d'êtres humains.

Dès 1892, tentative de mainmise politique sur le syndicat.

L'année 1892 sera marquée par plusieurs assemblées du syndicat qui seront relatées dans la presse locale, plus particulièrement « l'Impartial ». Derrière l'apparente unanimité

de la première réunion, il apparaît très vite que la création du syndicat bouscule une situation établie. Les choses ne sont pas aussi simples qu'il n'y paraît. En fait les milieux patronaux et réactionnaires ne se satisfont pas de l'existence d'un syndicat à Dieppe. La riposte s'organise.

Très vite, une campagne est orchestrée contre le syndicat et sa Fédération. Elle apparaît au grand jour sous la forme d'une mise au point du délégué de la Fédération, M. Repiquet, qui paraît le 30 avril dans « l'Impartial »: « *Je suis accusé -1° d'avoir insulté, en pleine réunion en la salle du Gymnase, qui a eu lieu le mardi gras, tous les hommes syndiqués en les traitant de ... je donne le démenti le plus formel à ceux ou celui qui s'est permis d'écrire de pareilles choses au Comité Central et je m'en rapporte à tous ceux qui assistaient à la réunion. -2° que je cherche à faire tomber le syndicat que je suis venu former il y a dix mois, et que je veux renverser le bureau pour aller former un autre bureau composé rien que des ouvrières et laisser les ouvriers de coté;*

C'est une pure imagination de la part des gens qui le disent, ceux qui douteraient de mes paroles, pourront demander la lecture de la lettre que j'ai adressée à Madame Letanneur, lettre qui portait la date du 10 avril dernier. Ils pourront apprécier mon opinion au sujet de la désunion que l'on me reproche.

J'ai toujours recommandé que les ouvrières étant en majorité, il fallait toujours les consulter avant de prendre une décision quelconque et c'est ce qu'on a oublié de faire. »

Cette première attaque vise deux objectifs: premièrement s'attaquer à la place des femmes dans le syndicat et à la tentation qu'aurait la fédération de leur donner une trop grande place, et, deuxièmement, affaiblir le syndicat en contestant la démocratie syndicale.

Cette campagne prend appui sur l'inexpérience de la direction syndicale nouvellement élue comme sur l'éloignement géographique de la Fédération. Elle est vraisemblablement animée de l'intérieur même de la manufacture par une Direction qui cherche à profiter de cette faiblesse avant que le syndicat ne s'aguerrisse.

La véritable offensive va avoir lieu lors de la réunion des syndiqués convoquée le 18 mai 1892. C'est un véritable coup de force qu'on va tenter contre le syndicat pour l'affaiblir.

Ce jour là, le nombre des élus s'est sérieusement

réduit par rapport à la réunion du 7 février. Aucun des députés ne s'est déplacé. Le Maire ne daigne toujours pas venir. Ce sont des conseillers municipaux qui sont présents. Il sont six.

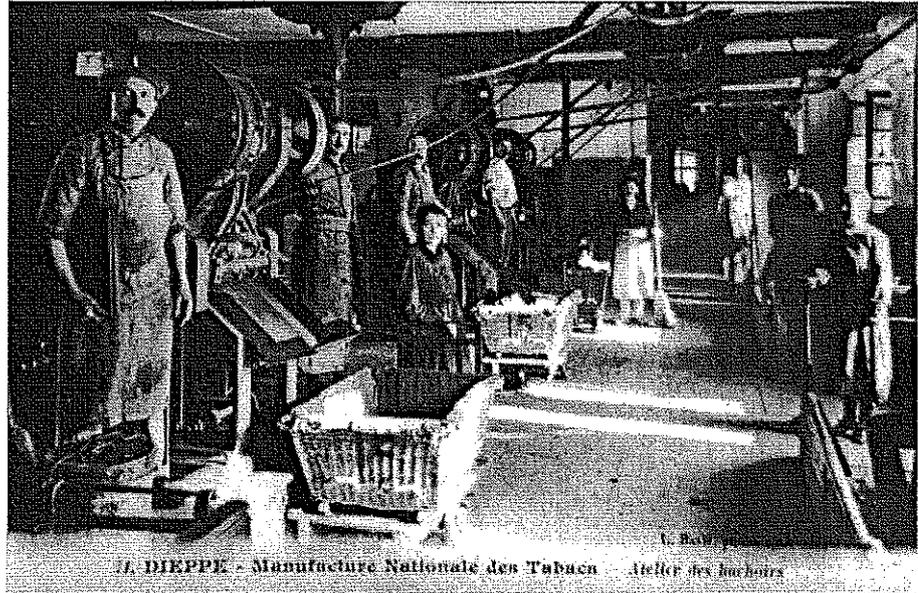
Coté syndical, le secrétaire de la Fédération, Ducros, a fait le déplacement. C'est lui qui prend d'emblée la parole. Mais après le rapport qu'il présente, qui fait l'examen de la situation des revendications, l'attaque vient de la salle : on estime « *qu'il eut été plus pratique que le syndicat créé à Dieppe fut simplement local* ».

Ainsi, après que certains aient développé l'idée qu'il était inutile de créer un syndicat à la manufacture, on tente la division syndicale. On cherche à peser sur le débat pour transformer le syndicat de Dieppe en syndicat autonome en le coupant de la Fédération. Mais l'assemblée repousse cette tentative.

C'est alors que deux autres élus M. Vincent et Roger s'en prennent directement au secrétaire de la Fédération sur le thème de ses sympathies politiques et mettent en accusation la Fédération parce qu'elle serait favorable à l'emploi des travailleurs étrangers. « *La question du socialisme international, agitée par M. Ducros,* », écrit le journaliste de « *l'Impartial* », « *a été combattue par M. Vincent et Roger. L'Etat, ont-ils dit, doit refuser d'employer des ouvriers de nationalité étrangère. M. Ducros a admis la théorie mais a déclaré ne pouvoir la mettre en pratique étant partisan du socialisme international.* ».

Plus tard, les mêmes se permettent même d'user de leur autorité pour peser sur l'orientation du syndicat en proposant un amendement : « *Le nouveau délégué a traité ensuite la question des retraites et il a proposé à ce sujet un ordre du jour à transmettre à nos députés. Après le vote de cet ordre du jour auquel MM. Roger et Vincent ont apporté un amendement concernant l'exclusion des ouvriers étrangers, la séance a été levée* ».

Or il faut noter que MM. Vincent et Roger ne



Atelier des hachoirs à la Manufacture des tabacs de Dieppe

Carte postale datant des années 20 du XXe siècle .

sont que des invités. Ce sont des conseillers municipaux qui n'ont aucun lien direct, ni avec la manufacture, ni avec le syndicat. Le premier est un élu d'opposition, élu sur la liste soutenue par le journal « *la Vigie* » ; c'est un élu fortement marqué à droite. Le second, un Avoué, élu sur la liste des « *républicains* », s'est, lors des précédentes élections municipales, prononcé pour le panachage entre les listes dites « *réactionnaires* » et « *républicaines* ».

Nous sommes donc en présence d'une pression extérieure, de caractère politique, qui vise à détourner le syndicat de ses objectifs. Il s'agit, en fait, de mettre un terme à son indépendance vis à vis des hommes politiques locaux et du patronat. C'était bien le risque de la stratégie mise en œuvre par la Fédération.

Cependant le syndicat tient bon dans l'épreuve. Il reste affilié à la Fédération, mais les débats vont bon train en son sein, à la manufacture et dans la ville. Un élément joue en faveur du maintien de l'affiliation, c'est le succès que vient d'obtenir la Fédération sur la question des retraites. Une élévation considérable du niveau des pensions vient d'être arrachée par elle.

Des dispositions sont prises pour suspendre provisoirement cette pratique d'invitation systématique des élus lors des assemblées générales. Elle reprendra cependant dès les années suivantes. Il semble que les élus ne se soient plus immiscés de cette manière dans les affaires du syndicat, et se soient limités à un rôle d'observateur.

Les retraites d'abord !

On l'a remarqué, la grande, la principale revendication du Syndicat des ouvriers et des ouvrières des tabacs de Dieppe, comme d'ailleurs celle des autres syndicats de la Fédération, c'est la retraite. L'article premier des statuts le proclame : « *Notre but est d'arriver par tous les moyens possibles à l'augmentation de la caisse des retraites* ». Et cette question occupe une grande partie des débats.

En principe, depuis 1861, les ouvriers des manufactures de l'État ont droit à une pension de retraite. Au départ, des cotisations avaient été prélevées sur les salaires, puis, en 1882, l'État les avait prises à sa charge.

Pour l'ouverture des droits, il fallait être âgé de 60 ans et totaliser trente années de cotisation. Mais on pouvait poursuivre son activité au delà de 60 ans afin d'augmenter sa pension.

En 1890, la pension pleine est établie à 400 francs par an pour un homme et à 320 pour une femme. Mais ces sommes, qui représentent environ un tiers du salaire annuel moyen, ne sont perçues que par une minorité des retraités. De nombreux ouvriers sont entrés trop âgés à la manufacture pour avoir assez d'années de cotisation arrivés à l'âge de la retraite. Il se retrouvent alors avec des pensions tout à fait dérisoires. Nombreux sont ceux qui subsistent avec moins de 100 francs par an.

Lors de la réunion du 7 février 1892, le délégué de la Fédération présente les revendications en matière de retraite : **l'objectif est d'obtenir une retraite à 50 ans après 25 ans de travail**, avec des pensions portées à 720 francs pour les hommes et 540 francs pour les ouvrières, soit environ 60% du salaire annuel moyen. La Fédération réclame aussi une retraite proportionnelle après 20 années de travail, sans condition d'âge, et après 15 années en cas d'infirmité

Le 15 mars 1892, elle obtient le relèvement des pensions à 600 francs pour les hommes et 400

francs pour les femmes soit une hausse de 50% pour les hommes et de 31% pour les femmes. Elle obtient aussi la garantie qu'il s'agit là de montants minimums, pour trente années de services et 60 ans d'âge. Ces dispositions sont fixées dans le règlement du 15 mars 1892, lequel concerne tous les ouvriers et ouvrières de l'État, tabacs et allumettes.

C'était un premier acquis. Mais les syndicats ne s'en contentent pas. Ils ont une bonne raison de demander avec insistance l'abaissement de l'âge de la retraite car la mortalité du personnel des manufactures des tabacs est effroyable. Certes « *il y a un petit nombre qui arrivent à 60 ans. Mais à partir de cet âge, la mort fauche les rangs et très peu passent à la caisse pour toucher leur pension. La nicotine les a rayés des registres et porté leur inscription sur une tombe* » peut-on lire dans « *l'Écho des Tabacs* », le journal de la Fédération en septembre 1897.

La crèche et le réfectoire.

La question de la crèche occupe presque autant de place que la retraite, dans les débats du syndicat.



Manufacture Nationale des Tabacs - Dieppe. - La crèche de la manufacture

La crèche de la manufacture de Dieppe Carte postale datant des années 20 du XXe siècle

Il en existe à l'époque dans plusieurs manufactures, mais c'est loin d'être le cas partout. A Dieppe, les ouvrières mères de jeunes enfants se font apporter leurs petits plusieurs fois par jour à la porte de l'usine. C'est là, sous le porche, qu'elles sont obligées, quel que soit le temps, de se découvrir pour leur donner le sein.

D'autres interrompent leur travail à la naissance de leur premier enfant, ce qui crée une baisse importante des revenus de la famille.

Le syndicat demande qu'il y ait à l'intérieur de la manufacture, ou dans un local à proximité, une crèche bien aménagée, avec berceaux, chauffage et personnel approprié. Là, les ouvrières pourraient se rendre, sans perdre de temps, pour allaiter leurs nourrissons. C'est déjà le cas à Toulouse à cette époque.

A Dieppe, on ne se contente pas de réclamer une telle création auprès de la Direction, on se tourne vers la mairie. On profite de la présence des élus lors de l'assemblée pour le réclamer.

Le 7 février 1892, l'un des élus, Charles Delarue, conseiller d'arrondissement, annonce être déjà intervenu auprès de la direction sur la question de la création d'une crèche. Il déclare, « *que le directeur de la Manufacture, le sympathique M. Duquesnoy, était tout disposé à faire son possible pour donner satisfaction à ce desideratum. Il en est de même pour la création d'un réfectoire.* ».

Quelques jours plus tard, lors de la réunion du conseil municipal, il expose directement la revendication « *des ouvrières de la manufacture des tabacs en ce qui concerne la création d'une crèche* ». Il demande que le conseil émette un vœu en faveur de cette revendication. Le maire déclarait que c'était à l'État seul de prendre cette décision. Cependant le conseil émettait un vote unanime dans ce sens qui sera d'ailleurs sans lendemain.

Dès 1893, des crèches sont mises en place à Riom et au Mans, en 1894, à Châteauroux, en 1896 à Orléans. Puis se sera le tour de Nancy, Nantes et Bordeaux.

A Dieppe, la direction de la manufacture et la mairie se renverront la balle en permanence. Il faudra attendre les années 20 du siècle suivant pour que soit satisfaite cette revendication.

Quant au réfectoire il est en service depuis plusieurs années en 1902. C'est, en effet, dans la salle du réfectoire que les ouvrières viennent toucher leur paie de la semaine d'après le journaliste de « l'Éclairer » de Dieppe, le 7 juin 1902.

La journée de huit heures et les congés payés.

Lors du 2^e congrès de la Fédération en 1891, une nouvelle grande revendication apparaît : la

journée de huit heures, avec « relèvement de salaire correspondant aux heures en moins », c'est à dire la réduction du temps de travail sans perte de salaire.

Les arguments ne manquent pas. La durée du travail est de dix heures de travail effectif par jour, onze en cas de « veillée », mais il n'y a aucun congé payé, chômage forcé pendant les inventaires. La Fédération met l'accent sur la deuxième journée de travail que les ouvrières sont obligées de recommencer en rentrant chez elles.

La pénibilité du travail et les risques liés à la manipulation du tabac sont des arguments qui sont employés en permanence pour revendiquer la journée de huit heures. En effet, les conditions de travail sont pénibles. Les ateliers sont insalubres. On est constamment exposé aux vapeurs et poussières nocives du tabac qui entraînent des troubles divers recensés par les médecins sous le terme de « nicotinisme ». Les effets toxiques du tabac entraînent une surmortalité chez le personnel des manufactures.

La Fédération s'appuie aussi sur la popularité de la revendication de la journée de huit heures qui « *est à l'heure actuelle la préoccupation constante des travailleurs du monde du travail* ».

Enfin, les profits réalisés par l'État sur les tabacs on doublé en vingt ans. Les moyens existent pour satisfaire la revendication.

En 1898, cette question du temps de travail donnera lieu à un conflit dans la manufacture de Dieppe. Au mois de mai, la Direction de la manufacture décide de prolonger d'une heure la durée de la journée du travail dans le cadre de la mise en place d'une veillée. La durée du travail s'en trouve portée à 11 heures au lieu de 10. A l'époque, les heures supplémentaires n'entraînent aucune majoration du salaire horaire.

Il en résulte une certaine effervescence dans la manufacture. Cependant la riposte met un certain temps à se concrétiser, bien que la question de la grève soit dans toutes les têtes. Finalement dans les premiers jours d'octobre, la période d'allongement de la journée se prolongeant, le syndicat appelle ouvrières et les ouvriers à ne plus venir travailler pour les veillées. Il s'agit donc de faire une heure de grève par jour.

La consigne est massivement suivie. Un petit nombre d'ouvrières se rend tout de même à la manufacture. La Direction a, en effet, fait courir le bruit que ceux qui viendraient travailler le soir

bénéficieraient d'une majoration de salaire. Le lendemain les non-grévistes subissent des remarques, des quolibets, voire des menaces de la part de leurs collègues qui ont massivement suivi les consignes du syndicat. La Direction décide de faire appel à la police municipale pour assurer la « liberté du travail ».

Le soir, cependant, tout reste calme et la police n'a pas à intervenir. Tout est d'autant plus calme que celles qui étaient venues travailler la veille ont découvert, pendant la journée, que la Direction n'honorait pas ses promesses. Il n'est pas prévu

Un conflit pour la levée d'une sanction.

Le jeudi 6 juillet 1899, en plein congrès de la Fédération, une grève commence dans le service d'emballage du tabac à fumer de la Manufacture de Dieppe, à l'occasion du refus de 272 paquets sur les 1000 préparés par le service. Les paquets n'avaient pas le poids réglementaire de 40 grammes .

C'est la mise à pied, prononcée contre l'une des ouvrières, qui met le feu aux poudres.

Auparavant quand du poids manquait aux paquets de tabac, on obligeait les ouvrières à les refaire, sur leur temps personnel, pour toute punition. La mise à pied leur paraît être une sanction d é m e s u r é e . Immédiatement les quarante deux ouvrières de l'atelier se déplacent auprès du Directeur pour réclamer la levée de la sanction. Celui-ci ayant refusé, vingt quatre ouvrières décident de ne pas reprendre le travail et de se mettre en grève. Elles informent la Fédération qui leur

conseille de continuer la grève en attente d'une audience au ministère. Cependant le reste du personnel de la manufacture ne bouge pas. Il est partagé quant au soutien à apporter aux grévistes. Les grévistes sont désormais au nombre de vingt sept à poursuivre leur mouvement.

Mme Rosa Leroy, vice-présidente du syndicat, présente à Paris comme déléguée au congrès de la Fédération, obtient une audience au ministère des finances pour demander la levée de la sanction. Surprise! Le Ministre déclare qu'il n'a rien à faire puisque que le Directeur de la Manufacture de Dieppe lui a écrit qu'il n'avait pas appliqué la sanction. Cette déclaration du Directeur est évidemment mensongère.

L'information parvient à Dieppe le 11 juillet où le syndicat la rend immédiatement publique. La découverte du mensonge de la Direction choque le personnel et provoque la colère.



79. DIEPPE - Manufacture Nationale des Tabacs - Papeterie des cigares

L'atelier de paquetage des cigares de la manufacture de Dieppe Carte postale datant des années 20 du XXe siècle

de majoration exceptionnelle du salaire horaire. Aucune ouvrière ne vient travailler. La grève est donc totale. La direction cède et la durée du travail est ramenée à 10 heures.

Finalement, la force d'organisation et la combativité des ouvrières et des ouvriers des manufactures des tabacs va porter ses fruits. En 1905 leur journée de travail est limitée à 9 heures, mais la lutte continue pour les huit heures. En 1911, ils obtiennent 6 jours de congés payés par an, qui sont portés à 12 l'année suivante.

Et la décision sera prise que dès le 1^{er} août 1914, ils bénéficieront de la « semaine anglaise » - grande revendication alors de la CGT -, c'est à dire de 49 heures de travail par semaine avec le samedi après-midi libre. Cependant le 1^{er} août 1914, commence la première guerre mondiale.

Dès 9 h 30, « six cents ouvrières syndiquées » descendent dans la cour de la Manufacture et obligent le Directeur à venir s'expliquer. Celui-ci cède sous la pression. Il transforme la sanction en « peine morale » en décidant que la mise à pied serait réputée effectuée le dimanche 16 juillet, jour de repos.

La grande grève de 1902 « contre le mérite ».

Le début du 20^e siècle est marqué par une mémorable grève générale des ouvrières et des ouvriers des tabacs.

Il existe alors dans toutes les manufactures, un système de promotion fonctionnant au mérite, à l'aide d'un « tableau » dont le principe est de favoriser les ouvrières les plus habiles.

En effet, les salaires sont variables selon les positions de travail. Par exemple en 1899, les salaires sont les suivants : *Séchage du tabac* (femmes) 5,13 francs, *confection des cigares* (femmes) de 3,70 francs à 3,80 francs, *apprenties cigarières* de 0,60 francs à 0,90 francs, *paquetage* (femmes) 4,07 francs, *employées au pesage* 3,30 francs, *vignetteuses* 3,30 francs. Ce qui donne une moyenne de 3,10 francs pour les femmes, les hommes ayant un salaire moyen de 4,85 francs. On recherche donc les positions de travail les mieux payées ou les moins pénibles, les deux n'allant pas forcément ensemble.

Le classement des ouvrières sur le tableau se fait sur la base du nombre de rejets. Dans la pratique, le système s'est perverti. Il est devenu une technique permettant de favoriser certaines ouvrières au détriment d'autres - on dirait aujourd'hui « à la tête du client ».

« *La Voix du Peuple* », hebdomadaire de la CGT, datée du 15 juin 1902, précise : « Dans la pratique, à la réception, ce rejet est fait « selon les têtes » : telle ouvrière qui plaît n'aura pas de rejet. Tandis qu'une autre pourtant plus habile, mais plaisant moins, en aura. Il peut se produire aussi, même sans qu'il y ait la réception une arrière pensée d'injustice, qu'une ouvrière excessivement habile (...) ait dans la quantité quelques cigares moins parfaits et qui seront rejetés ; au contraire, une ouvrière médiocre, mais produisant une marchandise uniforme, n'aura pas de rejet. Et cette dernière sera classée avant l'autre. »

La grève commence dans la deuxième quinzaine de mai 1902, à la manufacture de Reully, spécialisée dans la fabrication de cigares de luxe.

La Direction y teste une machine dans le but d'automatiser la fabrication des cigares. Mais l'expérience s'avère désastreuse pour la qualité. Cependant les cigares sont tous acceptés par « la réception » ce qui favorise les ouvrières qui travaillent à la machine où elles ont été placées « par piston ».

Les protestations se multiplient, mais la direction fait la sourde oreille. On trouve dans un journal de Dieppe « *L'éclair* » daté du 7 juin 1902, la position de la Régie des tabacs. Elle défend l'idée que la mise en œuvre d'un système à l'ancienneté « ne peut pas l'être, (...) parce que les progrès de la science industrielle sont constants ; les procédés changent ; Les machines perfectionnées se créent tous les jours et les ingénieurs ont pour devoir d'utiliser les moyens de production qui sont toujours plus économiques ». La modernisation contre le social ; c'est un discours qui change peu, vous ne trouvez pas ?

A la suite de ce communiqué, le journaliste précise la problématique : « Seulement, pour en tirer complètement parti, » - des moyens de production toujours plus modernes - « l'administration est amenée à s'adresser à un personnel jeune, délaissant ainsi les ouvriers et les ouvrières dont les aptitudes ont baissé, dont la souplesse physique - qualité absolument précieuse en la circonstance - est moins grande que celle d'équipes qui n'ont pas les années de service, et qui se trouvent ainsi les distancer dans les avancements ». (...) « Il semble injuste aux ouvriers et aux ouvrières âgées, et il y a un peu d'injustice dans la manière de récompenser les services rendus ». C'est donc tout un système qui est en cause. Deux conceptions de la gestion comme deux conceptions de la modernisation, s'affrontent.

Dans le numéro du 8 juin de « *La Voix du Peuple* », l'éditorialiste confirme les raisons de la vague de fond qui déferle: « Peu importe les longues années de labeur de certaines ouvrières ; peu importe les maladies contractées à manipuler la substance toxique qu'est le tabac... Après ces années de dur labeur, après avoir usé sa jeunesse pour produire de plus gros bénéfices à l'État, au moment où l'ouvrière, fatiguée avant l'âge et mère de famille, aurait besoin de gagner un peu plus -ne serait-ce que pour soigner son organisme délabré par une production intensive - elle est dédaignée. »

Cependant les raisons semblent bien plus

profondes encore : Le journaliste de « *La Voix du Peuple* » poursuit : « *Un tantinet d'avancement lui est dû, mais les gardes-chiourmes lubriques veillent (...) Ces individus ont, comme les satyres de la mythologie, jeté des regards pervers sur les femmes et les filles du peuple : de l'avancement et subir mes caprices, ou conserver l'honneur et la servitude* ».

Exagération de journaliste ou de syndicalistes ? Pas sûr ! On trouve, en effet, trace de ce qui serait appelé aujourd'hui « harcèlement sexuel » dans un article de « *L'Impartial* » de Dieppe paru le 30 octobre 1900. Il s'agit du compte rendu d'une assemblée du syndicat de Dieppe, tenue deux ans avant cette grève : « (...) *Mme Mathieu prend ensuite la parole et fait un tableau de ce qu'était le sort de ces anciennes ouvrières avant le syndicat. - « Une discipline de bagne, de maison de correction, un enfer en un mot . Elle fait le procès d'un ancien chef de section dont elle ne cite pas le nom. Elle dit les mauvais traitements auxquels il soumettait les ouvrières. -« Il faut, » s'écrie-t-elle, « que les mères de famille disent si elles veulent voir leurs filles devenir la proie de messieurs de ce genre sans pouvoir se plaindre ».* Non répondent ensemble toutes les assistantes. ».

Le mécontentement enfle donc. Le « ras-le-bol » est profond. A Reuilly le syndicat de la manufacture intervient auprès de la direction et faute de satisfaction, la grève est préparée. Elle est d'abord votée à bulletin secret, puis les ouvrières signent la décision prise. Quarante huit heures plus tard, la grève commence. Elle s'étend très vite au deux autres manufactures parisiennes, qui bénéficient pourtant, déjà, de l'avancement à l'ancienneté, et donc ne semblent pas être directement concernées. Puis la grève gagne l'ensemble des manufactures, dont celles du Havre et de Dieppe.

La grève est massive dans toutes les manufactures. Dans certains endroits elle est générale. Elle reste cependant partielle à Dieppe, où elle commence le 5 juin avec 250 grévistes, le chiffre atteindra les 320 personnes le samedi 7 juin. Mais la grande majorité du personnel ne bouge pas. Cela semble être la même situation au Havre où des altercations ont lieu entre grévistes et non-grévistes.

Tout au long du mouvement les grévistes dieppoises se réunissent dans la salle municipale des « Bains Chauds » située rue Victor Hugo,

près de la Mairie. Pour se faire payer des salaires qui leur sont dus, les grévistes au nombre de 300, se rendront en cortège de cette salle à la manufacture en passant par la Grand-Rue, vers 15 heures le samedi après-midi. C'est un événement très exceptionnel pour l'époque.

Cependant le gouvernement reconnaît bientôt qu'il y a 66% de grévistes sur l'ensemble de la Régie.

Le 10 juin, tout le monde peut reprendre le travail. La veille, le ministre avait reçu les délégués du comité fédéral et leur avait promis qu'un règlement sur la base de l'ancienneté allait être mis à l'étude. Il faudra encore quelques années de luttes pour que celui-ci voit le jour sous une forme acceptable, mais, ensuite, ce règlement régira le personnel des manufactures de tabacs pendant trois quarts de siècle.

Évolution des effectifs syndiqués de 1891 à 1914

Le syndicat de la manufacture, affilié à la CGT dès la création de celle-ci en 1895, sera toujours un syndicat de masse, du moins durant la période qui concerne notre étude, c'est à dire de 1891 à 1914.

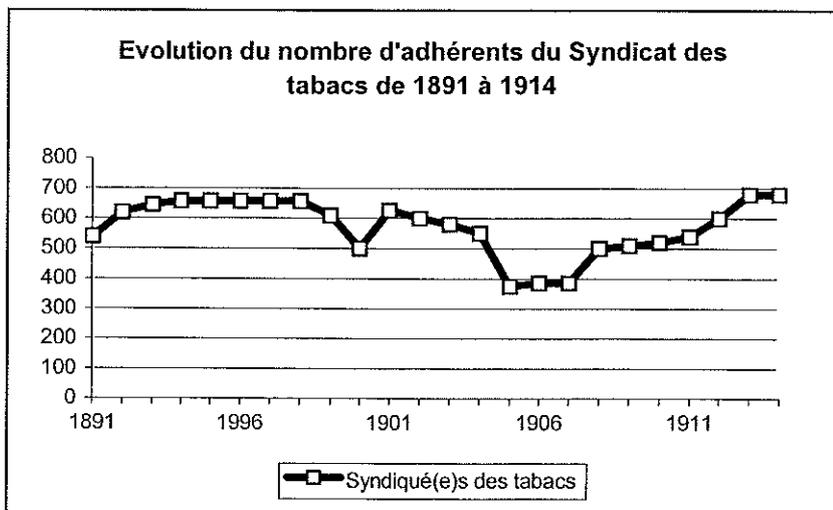
On peut constater plusieurs périodes dans la vie de ce syndicat :

La première est celle de la constitution du syndicat. Après avoir commencé avec 540 syndiqués, dont 500 femmes et 40 hommes, l'effectif dépasse, dès 1894, les 650 syndiqués sur 900 salariés, effectif qu'il conserve jusqu'en 1898.

On peut noter un repli à partir de 1899: 609 syndiqués en 1899 puis 500 en 1900. Faut-il y voir la conséquence de la « prise de pouvoir » par les femmes dans le syndicat ? Le bureau et le conseil syndical sont, en effet, entièrement composés de femmes à partir de cette époque. Les hommes ont disparu. Faut-il y voir la conséquence de l'existence d'un second syndicat, autonome celui-ci ? Le « *Syndicat des préposés de la manufacture des tabacs de Dieppe* » existe depuis 1897. C'est un syndicat très corporatif. Il est composé des contremaîtres et surveillants qui l'ont créé pour « *arriver à fixer d'une façon régulière les différentes classes de leur emploi* ». Il ne dépassera jamais les 21 personnes. En 1900, dernière année de son existence, il avait 16 adhérents : 3 femmes et 13 hommes. En 1901, ce syndicat se dissout, mais persiste le besoin d'une représentation spécifique

de ce qu'on appellerait aujourd'hui les agents de maîtrise et cadres. Une organisation nationale, « *L'Association générale des préposés des manufactures et magasins de l'État* » se crée en 1903 dans le cadre de la « loi 1901 ». A Dieppe, elle sera représentée sous la forme d'une « amicale ».

En 1901, le Syndicat des ouvriers et des ouvrières de la manufacture des Tabacs a de nouveau plus de 600 syndiqués : 628 exactement, dont 600 femmes et 28 hommes. Cependant les effectifs rechutent progressivement les années suivantes :



600 en 1902 puis 580 en 1903, 550 en 1904.

En 1905, c'est l'effondrement à 375 syndiqués, suivi d'une stabilisation à 385 les deux années suivantes. Il est à noter que ce sont les années où la durée du travail a été fixée à 9 heures par jour dans toutes les manufactures. Cette réduction du temps de travail aurait-elle été mal perçue ? Ce serait étonnant car les ouvriers ont obtenu un relèvement proportionnel des salaires. La baisse des effectifs semble due à un autre phénomène, peut-être à l'existence d'une structure concurrente de type « association loi 1901 », mais les données en notre possession ne nous ont pas permis de le découvrir. Il est à noter cependant que, durant la même période, le nombre total de grèves régresse en France jusqu'en 1908, pour progresser à nouveau en 1909 et 1910.

A partir de 1908, les effectifs du syndicat se remettent à progresser régulièrement. De 500 syndiqués en 1908, ils atteignent 680 en 1914. Sans doute faut-il y voir là l'effet de la satisfaction de revendications.

Enfin il est à noter que le 8 novembre 1812, se

crée le « *Syndicat des ouvriers de la Manique* ». Syndicat autonome, qui est exclusivement masculin et compte 20 adhérents. Après le « *Syndicat des préposés de la manufacture des tabacs de Dieppe* », puis celle de « *l'Amicale des préposés* », la création de ce nouveau syndicat met en évidence que l'unité syndicale n'est pas une chose naturelle.

L'unité est un combat. Même à cette époque où sa force semble incontournable et où toute division est assimilée à une trahison, la place des minorités – une première fois la maîtrise, puis les ouvriers masculins – est posée.

L'expression et la défense toutes les revendications, sans exclusive aucune, dans le cadre d'un fonctionnement démocratique, ne peuvent être qu'une préoccupation permanente de l'organisation syndicale si celle-ci veut surmonter les forces centrifuges qui la menacent.

Après une période près de dix ans d'absence de militants masculins, des hommes réapparaissent à partir de 1908. Le poste de secrétaire sera confié périodiquement à un

homme en la personne de M. Seille. Cependant les femmes conserveront les postes de présidente et vice-Présidente.

Un syndicat ça change les chose énormément !

Nous avons survolé la création et la vie du syndicat des ouvriers et des ouvrières de la manufacture des tabacs de Dieppe en essayant de les relier à la vie de la Fédération et à la vie de la CGT, mais aussi de la vie locale à Dieppe. Nous avons été amenés à nous limiter à certains aspects de la vie syndicale, et à laisser de coté certains points, comme la question de la lutte pour obtenir des droits nouveaux et des libertés syndicales, ou celle pour l'emploi, qui émaillent pourtant la période.

Pour parvenir à écrire cette étude, nous avons essentiellement utilisé la presse locale et les archives départementales de Seine-Maritime comme principales sources, les archives du syndicat ayant disparu. La presse locale, essentiellement « *l'Impartial* », est particulièrement riche.

Il est un article, dont nous avons déjà utilisé un élément, qui est particulièrement éclairant du point de vue de ce qu'un syndicat peut faire changer pour des salariés, au quotidien, dans une entreprise. Paru dans « l'Impartial » le 30 octobre 1900, il fait un retour en arrière sur neuf ans d'activité. Le journaliste restitue le tableau, brossé par les militantes, de ce que son existence a changé pour elles.

« Mme Mathieu prend (...) la parole et fait un tableau de ce qu'était le sort de ces anciennes ouvrières avant le syndicat. -« Une discipline de bagne, de maison de correction, un enfer en un mot ». (...)

« Mlle Leroy reprend la parole pour célébrer les bienfaits de neuf années de syndicat. -« c'est à lui qu'on doit les indemnités en cas de blessures, coupures, etc. ; indemnités cependant minimes, car il faut compter obtenir plus dans l'avenir. » (...) *« Il y a neuf ans, quand vous voyiez entrer un chef de section, vous changiez de couleur » - « OUI » - Si c'était le directeur, vous perdiez la tête » - « OUI » - « Depuis le Syndicat, avez vous peur de quelqu'un? » - « NON, de personne » - « Voilà la différence ! »*

« Un jour que j'avais parlé, un préposé, un des anciens dont on parlait tout à l'heure, me fit faire la faction avec un balai dans le couloir(...). Quelques femmes se souviennent d'avoir travaillé debout, en punition, et quand, après deux heures de travail impossible, elles tiraient leur tiroir pour s'appuyer, c'était encore deux jours. Le

syndicat a supprimé toutes ces tortures, aussi faut-il s'efforcer de sauver son action bienfaisante ».

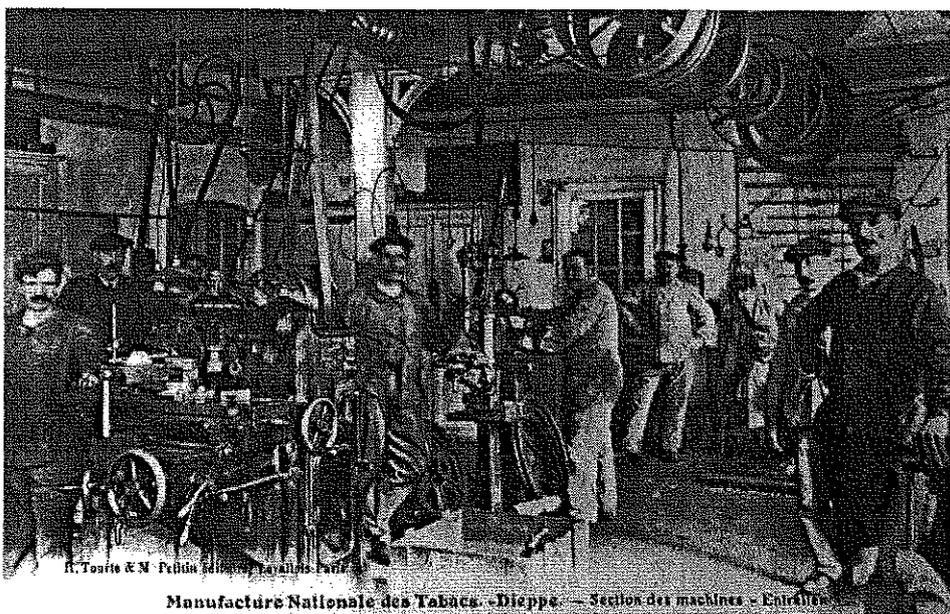
Hier comme aujourd'hui, l'existence d'une organisation syndicale au sein d'une entreprise ne se mesure pas seulement aux résultats mathématiques et comptables de la satisfaction ou non de telle ou telle revendication. L'existence même d'un syndicat change tout. C'est toute la vie qui change. C'est la dignité et le respect que l'on découvre. C'est l'égalité de traitement qui s'arrache.

En guise de conclusion

« Un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir » a dit le poète. A un siècle d'écart, on reste frappé par l'extraordinaire actualité des problématiques syndicales posées par la vie de ce Syndicat de la manufacture des tabacs de Dieppe, exhumée des archives et oubliée par l'histoire.

Elle met en perspective le combat toujours recommencé des syndicalistes, que l'on qualifie souvent d'utopistes, contre les « pragmatiques » tenants de l'ordre ancien.

De la retraite, en passant par la réduction du temps de travail, du refus des « systèmes au mérite » aux batailles pour l'amélioration du pouvoir d'achat et des conditions de travail, de celles pour les libertés syndicales et la dignité, n'est-ce pas, en définitive, le combat des modernes contre les archaïques? En travaillant à l'histoire nous travaillons à l'avenir.



Les ouvriers de la section des machines de la manufacture de Dieppe
Carte postale datant des années 20 du XXe siècle

Sources:

- Fonds ancien de Dieppe (*l'Impartial, la Vigie, l'Éclaireur*),
- Archives départementales de Seine-Maritime (séries Z et 10M),
- Archives de la CGT à Montreuil (*La Voix du Peuple*) et de la Fédération CGT des tabacs et allumettes),
- Bulletin des Amis du Vieux Dieppe (A. Boudier, 1957)
- *R e v u e « Connaissance de Dieppe ».*

Guerre d'Algérie et mouvement syndi-
cal en Seine-Maritime

La lutte pour la paix en Algérie au Havre (1954-1957)

Par Albert Perrot

A l'automne 1954 débute la guerre d'Algérie qui durera près de huit ans. S'il est une guerre qui mérite le nom de « sale guerre », c'est bien la guerre d'Algérie.

Le peuple algérien, comme tant d'autres peuples coloniaux, entendait conquérir son indépendance.

Les colons français, très nombreux sur le sol algérien voulaient à tout prix conserver le dernier camp retranché de l'ère coloniale. Et la lutte pour la Paix en Algérie ne fut pas des plus faciles. Elle exigea lucidité et courage, allant souvent à l'encontre d'une opinion largement répandue : la France ne devait-elle pas rester Française de « Dunkerque à Tamanrasset » ?

A cette époque, un million de métropolitains vivent en Algérie, de très nombreux algériens travaillent en France, l'économie algérienne représente une grande importance, une idéologie à base raciste est développée par les forces de droite : autant de facteurs qui ont contribué à rendre la situation plus complexe, et l'action plus difficile.

Dès le début de la guerre, la CGT, quant à elle, n'a pas hésité. Fidèle à ses principes et à ses traditions de solidarité internationale, elle a pris posi-

tion en affirmant immédiatement la nécessité de « satisfaire les aspirations nationales du Peuple algérien » et « en s'élevant contre une répression coloniale qui ne saurait rien résoudre, mais ne pourrait au contraire qu'aggraver la situation » (communiqué du Bureau confédéral de la CGT du 3 novembre 1954).

C'est surtout à partir de 1956 que l'action pour la paix en Algérie va se développer : le rappel des soldats du contingent fait prendre conscience de la nocivité de cette guerre et de la nécessité de lutter pour y mettre fin.

Le 26 mars 1956, des travailleurs algériens du Nickel et des Tréfileries et Laminoirs du Havre font grève pour réclamer la grâce des condamnés à mort, pour l'abolition des mesures gouvernementales concernant l'interdiction des départs en Afrique, pour la libération de Mersali.

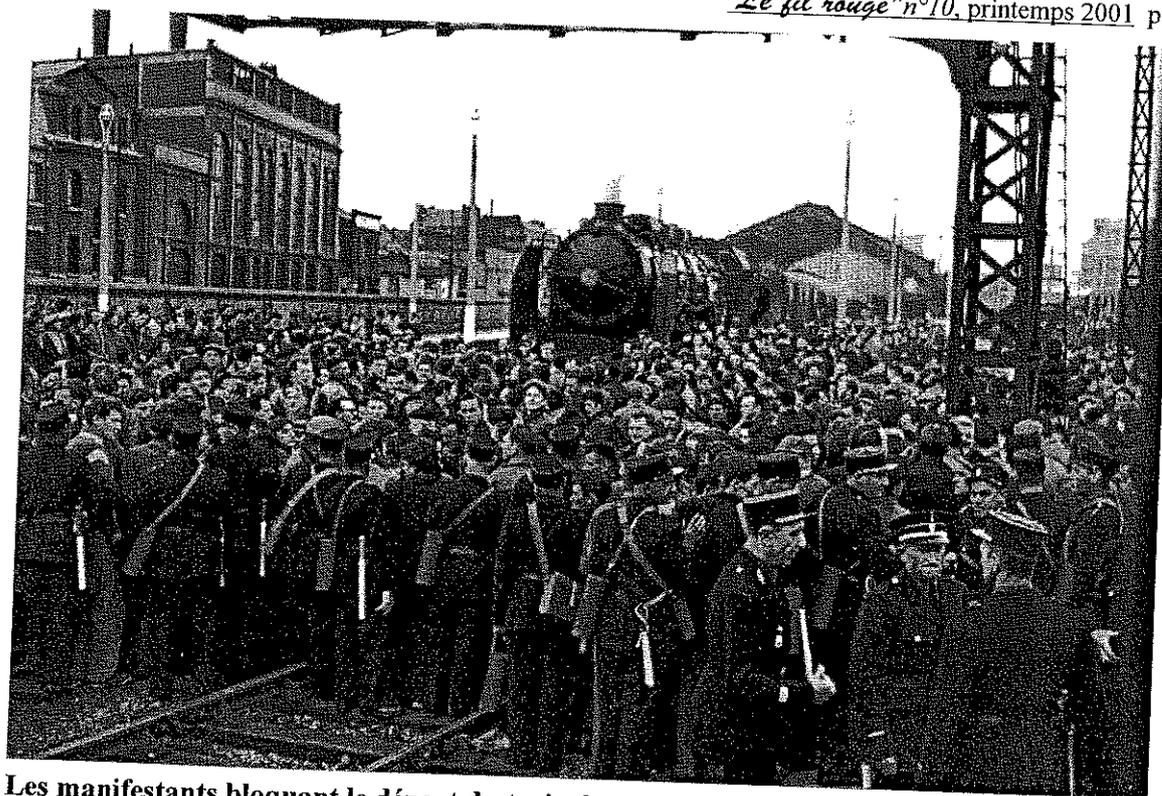
Le 24 mai 1956, une première manifestation a lieu à la gare du Havre pour s'opposer au départ des rappelés de la classe 52/2 au train de 8 h 30. Cette manifestation organisée à l'appel de l'Union locale des Syndicats CGT rassemblera trois cent personnes, surtout des travailleurs du Bâtiment, et plusieurs adjoints de la Municipalité : André Duroméa, Daniel Colliard, Maurice Schléwitz, André Duquesnoy.

Le mardi 29 mai, les métallos sont à nouveau invités à un meeting à Franklin, à 17 h 30 et à cesser le travail à 17 h 00, contre le rappel des jeunes et pour la Paix en Algérie.

La pression se fait de plus en plus forte. La plus puissante des manifestations d'opposition au départ de rappelés fut celle du 7 juin 1956. Répondant à l'appel des syndicats CGT, notamment du Syndicat des métaux du Havre, mais aussi à l'appel des mères et femmes de rappelés, de nombreuses personnalités, quatre mille manifestants se rassemblèrent ce matin là à la gare du havre, pour s'opposer au départ du train de 8 h 40, qui emmenait de jeunes rappelés.

Nombreuses sont les entreprises qui ont débrayé : Tréfileries et Laminoirs du Havre, Maze-line, Gravelle, Chantiers de Normandie, Caillard, Fourré, Fonderies Havraises, Peinture Navale, Augustin Normand, Duchesne, Entreprises du bâtiment.

Les travailleurs arrivent en cortège ou en petits groupes et se massent devant le train pour empêcher son départ. Face à eux, les CRS sont là, en rangs serrés, casqués, avec leur fusils, leurs gour-



Les manifestants bloquant le départ du train des rappelés en gare du Havre le 7 juin 1956
(Photos C.L.X, coll. Archives municipales du Havre, T.D.R)

dins et leurs sacs de grenades. Les manifestants se tiennent au coude à coude. Certains montent dans les wagons tirer la sonnette d'alarme ou sectionnent les tubulures en caoutchouc alimentant les freins. De ces milliers de travailleurs monte soudain une vibrante « Marseillaise ».

L'atmosphère est tendue et houleuse. Parmi les manifestants se trouvent au premier rang, un homme et une femme dont le fils compte parmi les rappelés. La femme est giflée par un commissaire de police. Ce dernier est pris violemment à partie et bousculé.

Ce face à face dure quelques temps puis, tout d'un coup, les CRS chargent. Charge brutale : à coups de gourdins, de matraques et de grenades lacrymogènes. Les manifestants sont forcés de reculer et se trouvent bloqués dans le hall de la gare, cependant que les grenades continuent de pleuvoir. Les yeux et les gorges piquent. Chacun se protège comme il peut avec son mouchoir.

Peu à peu les manifestants

arrivent à sortir de la gare, se rassemblent et commencent à arracher les pavés pour les lancer sur la façade et le toit en verre de la gare. Les bris de verre dégringolent sur les CRS, pris à leur tour au piège du hall.

Le train des rappelés partira avec une bonne heure de retard. Un participant à cette manifestation dira tout simplement : « Je me suis senti, comme qui dirait, grandi en revenant de cette manif. On a fait ensemble une belle chose ». A la suite de cette manifestation, trois manifestants

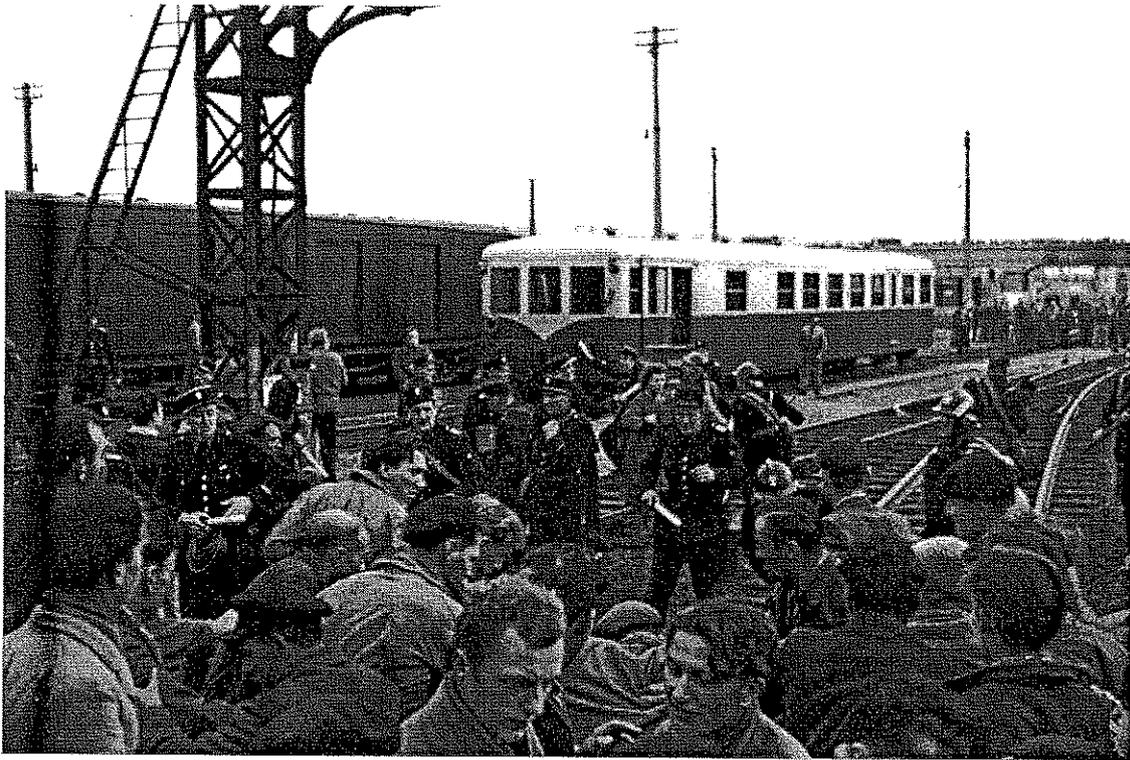
Les mamans, les épouses de soldats rappelés et maintenus

profondément touchées par les événements d'Algérie demandent à toute la population du Havre de manifester sa sympathie aux soldats et aux familles et pour se faire de se rendre

TOUS
Jeudi 7 Juin à 8 heures 15
devant la gare du Havre

POUR DEMANDER ENSEMBLE
LE RETOUR DE NOS MARIS, FRÈRES ET ENFANTS
LA NEGOCIATION ET LA PAIX

Appel à la manifestation du 7 juin 1956 (Archives de l'UL CGT du Havre)



Les policiers chargent brutalement les manifestants le 7 juin 1956

(Photos C.L.X, coll. Archives municipales du Havre, T.D.R)

sont arrêtés : Saunier, de chez Mazeline, Paporé et Lamache.

Dans l'après-midi de ce même jour, de nouveaux débrayages ont lieu aux Tréfileries et Laminoirs du Havre et chez Mazeline., contre la provocation policière, pour exiger la libération des trois travailleurs arrêtés, et pour la Paix. Une motion est portée à la sous-préfecture par une délégation de militants de Mazeline.

Le jeudi 14 juin 1956, un nouveau meeting est organisé à 10 h 30 à Franklin, à l'appel du Comité de défense des emprisonnés, pour obtenir la libération des emprisonnés, contre les poursuites judiciaires et pour la paix en Algérie. Dans la plupart des entreprises de la métallurgie des arrêts de travail ont lieu pour participer au meeting : Normand, Caillard, Tréfileries et Laminoirs du Havre, Gravelle, Béliard, Mazeline, Duchesne, Fourré, Bichet, Lemat, Cemas, Fonderies Havraises, Chantiers de Normandie, Peinture Navale, Veillée, mais aussi à la Transat et chez les Traminots.

Du 20 au 27 janvier 1957, une semaine d'actions pour la Paix en Algérie est organisée par le Syndicat de métaux du Havre, donnant lieu à diverses initiatives : prises de paroles, signatures de pétitions portées en délégation à la Mairie le samedi 27. Les délégations comprenant des militants de la CEM, Mazeline, Worms, Lemat, Chargeurs, Gravelle, Tréfileries et Laminoirs du Havre.

Au cours de leur congrès tenu les 16 et 17 février 1957, les métallos du Havre ont pu recenser soixante actions pour la Paix en Algérie, de mars à décembre 1956.

Le 17 octobre 1957 à 17 h 00, un meeting se tient à Franklin, accompagné d'arrêts de travail dans de nombreuses entreprises : Gravelle, Pont V, Peinture Navale, Duchesne Dumontier, Tréfileries et Laminoirs du Havre, Lemat, Béliard, Bichet, Worms, Chargeurs, Normand, Fonderies havraises, Citec, Transat, Multiplex, Traminots, dockers, Municipaux, marins de « l'Antilles » et sur les cargos à quai, vingt cinq entreprises du bâtiment, le Gaz, etc.

Le 15 novembre 1957, une journée d'actions pour la Paix en Algérie organisée par l'Union des syndicats ouvriers du Havre et de la Région, se termine par un meeting salle Franklin.

Les années 1956-1957 montrent, à l'évidence, que l'action pour la Paix en Algérie a été une constante de l'activité syndicale et de la lutte des travailleurs havrais. (à suivre)

Sources :

- Archives de l'Union locale CGT du Havre
- Archives du Syndicat des métaux du Havre
- Archives municipales
- Photos C.L.X, coll. Archives municipales du Havre, TDR.

Les voyages de Jean Jaurès en province:
contribution de la Seine-Maritime.

Jean Jaurès en Seine- Infé- rieure



Par Pierre Largesse

Jaurès est venu cinq fois en Seine-Inférieure, entre 1899 et 1914: deux fois à Rouen et au Havre, une fois à Elbeuf. A notre connaissance il n'est pas venu à Dieppe ni dans l'Eure.

Il me fut difficile de faire l'impasse sur le contenu politique des conférences, mais je me suis efforcé de m'y tenir, puisque le contexte national de l'époque est censé être connu. Une exception à cette règle: pour la conférence d'Elbeuf en 1912, il m'a semblé nécessaire d'expliquer les raisons du déplacement du leader socialiste venu soutenir la candidature d'Ernest Poisson à l'élection partielle nécessitée par la disparition de Charles Mouchel, député maire d'Elbeuf. Les circonstances locales de l'événement étant moins connues que pour les autres villes.

Si sur le plan national, le socialisme a conquis une place grandissante dans la vie politique (à l'occasion des élections municipales de 1892 et des législatives de 1893),

dans le département de la Seine-Inférieure il n'a pas pénétré dans les campagnes et il n'est pas encore organisé dans toutes les petites villes. Par contre, dans les grands centres urbains où, grâce à l'industrie, existe une forte concentration ouvrière, les années 1890-1898 vont être décisives pour l'expansion des comités socialistes; mais ceux-ci sont rattachés à des écoles socialistes rivales, guesdiste, blanquiste et allemaniste.

Le Havre, en 1899.

Lorsque Jean Jaurès vient au Havre en 1899, celle-ci est une ville dynamique, en pleine expansion économique et démographique (130 000 habitants) et concurrente de la ville-préfecture.

La conférence qu'il prononce le samedi 21 janvier au Cercle Franklin se tient à huit heures et demie du soir. L'essentiel de ses propos est consacré à l'exigence de révision du procès à l'encontre de Dreyfus. Après avoir fait l'historique de l'Affaire et au moment où il définit son idée sur le rôle de l'armée, sur celui de la justice, un interrupteur crie: « *A bas les juifs !* ». Jaurès riposte: « *Si c'est le capitalisme juif que vous voulez abattre, ce n'est pas moi qui vous contredirai; si c'est la race* » - je pense qu'« *il y a tant de chrétiens qui mériteraient d'être juifs* ».

Après Jaurès; c'est Jean Allemane qui prend la parole. Puis un ordre du jour est adopté, protestant contre les dangers que présente l'alliance trop visible du sabre et du goupillon, l'assemblée se déclare adversaire résolue des juridictions spéciales telle que les conseils de guerre et revendique la République sociale.

Jaurès ne reviendra au Havre qu'en 1914, mais on sait qu'en 1910 il prit la défense de Jules Durand, militant syndicaliste havrais, injustement condamné à mort. Madeleine Rebiéroux a précisé l'action et les interventions de Jaurès après sa condamnation; il y voyait « *une nouvelle Affaire Dreyfus, mais ouvrière, une affaire où le rôle de victime n'est plus tenu par un officier d'origine bourgeoise, mais par un militant syndical* ».

Rouen en 1900 et 1902.

Le dimanche 23 décembre 1900, à trois heures et demie de l'après-midi, c'est le Cirque de Rouen qui accueille le leader socialiste. Il expose la doctrine socialiste devant 2500 ouvriers et employés. A cette date, l'unité n'est pas encore réalisée, mais les organisations qui sont lancées à l'appel à la conférence sont:

- La Fédération départementale socialiste,
- Le Comité républicain socialiste,
- La Revanche prolétarienne,
- L'Aurore républicaine de Rouen,
- L'Union communiste de Rouen,
- L'Union socialiste rouennaise,
- Le Syndicat des cordonniers,
- Le Syndicat des charretiers,
- L'Émancipation humaine de Rouen,
- Le Comité de vigilance de la Verrerie Ouvrière, de Sotteville-lès-Rouen.

Les places sont payantes, de 1 fr. 50 à 1 fr. l'ouverture avait eu lieu à une heure et demie, c'est-à-dire deux heures avant le début de la conférence. L'auditoire se séparera au cri de « Vive la sociale ! ». Un punch réunit ensuite Jaurès et 400 personnes et l'orateur reprend à cinq heures le train pour Paris.

Lorsque Jaurès revient à Rouen en 1902, le dimanche 19 octobre, c'est pour y exposer ce que sera l'action du Parti socialiste au Parlement. Il vient de conquérir son siège de député. Selon la presse « *A toutes les catégories de place on remarque la présence de nombreuses dames, garantie évidente que la discussion sera courtoise* ».

Après un discours de Pierre Renaudel qui estime « *que les cerveaux normands ont besoin d'être nettoyés du virus clérical et réactionnaire* », Jaurès prend la parole et, habitué de la tribune, il se verse un verre d'eau. « *Est-ce de l'eau du Jourdain?* » crie une voix irrévérencieuse. « *On ne peut s'empêcher* » réplique Jaurès « *de constater l'empreinte laissée dans la famille—et la mienne n'en est pas exempte— par la tradition religieuse* ».

Dans le courant de son intervention, il s'écrie à la suite d'applaudissements prolongés: « *J'aime à vous voir ainsi, j'aime à sentir que la bataille est encore chaude, et je vous prie*



Jean-Jaurès, au centre, dans la cour du lycée de Rennes lors du procès en révision de Dreyfus — été 1899 — (Photographie: Musée de Bretagne)

d'entretenir cette flamme, mais de ne pas la dépenser en vain, de la réserver pour les heures décisives ». Une question lui est posée: « *Que comptent faire les socialistes contre l'alcoolisme ?* ». « *Celui qui combat l'alcoolisme est le meilleur ami des socialistes* » répond-il.

Un Alsacien-Lorrain qui est au chômage déclare que « *les ateliers sont pleins d'ouvriers étrangers. Tant que l'Alsace-Lorraine ne sera pas redevenue française, la France n'existera pas. La République est un gouvernement de passage* ».

Immédiatement Jaurès lui répond en s'adressant à l'auditoire: « *Il ne faut jamais laisser sans réponses des observations de cet ordre. Le citoyen semble n'avoir à proposer que le refus de travail aux ouvriers étrangers. Je déplore que l'état social soit tel que la concurrence aux salaires soit faite au rabais, par les salariés d'un autre pays* ». Il faut « *les organiser comme par exemple dans le Nord et à Marseille. Là, les patrons qui les appelaient il y a vingt cinq ou trente ans, demandent leur expulsion parce qu'ils réclament des salaires trop élevés* ». —Bravos— « *Quant à l'Alsace-Lorraine, je répondrai qu'il y a eu un autre gouvernement de passage: c'est l'Empire qui a livré l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne !* ». Il est impossible, note le journaliste de décrire l'ovation qui suivit cette apostrophe vibrante.

Après la conférence une réception, réservée aux militants, se déroule à L'Eldorado de

Sotteville-lès-Rouen, commune ouvrière de la rive gauche. Jaurès y déclare : « *Je ne veux pas cacher notre idéal; je veux toujours dire toute notre pensée et toute la vérité. Il faut qu'on sache qu'on ne scandalise pas le peuple par la Franchise, mais par des réticences* »

Elbeuf, en 1912

En 1912, c'est à Elbeuf que Jaurès vient soutenir son ami Ernest Poisson — rédacteur à *L'Humanité* — à l'occasion d'une élection partielle sur laquelle il nous semble nécessaire d'apporter quelques éclaircissements:

Elbeuf est une ville dont l'activité économique repose essentiellement sur la fabrication des tissus de laine cardée. En 1912 la concentration industrielle a fait disparaître des dizaines de petits fabricants et des centaines de tisserands à domicile. Des crises, des grèves, ponctuent la vie économique et sociale.

L'arrivée des Alsaciens en 1871, si bien décrite par Jean-Richard Bloch dans « *...et Compagnie* », la poussée des Républicains, ont relégué les familles de fabricants catholiques au rôle d'opposants, sans avenir politique.

La municipalité est passée à gauche en 1894, sous la direction de Charles Mouchel. Mais, pour des raisons analysées ailleurs, le maire — député en 1910 — se suicide¹ le 2 octobre 1911. C'est donc à l'occasion de l'élection partielle, que Jean Jaurès vient à Elbeuf le mercredi 17 janvier 1912, pour soutenir Ernest Poisson.

Les deux hommes ont voyagé ensemble et arrivent dans la cité elbeuvienne en fin d'après-midi. Dès sept heures du soir, le Cirque-Théâtre d'Elbeuf est plein à craquer. La presse notera « la présence d'un certain nombre de dames ». Lorsque les deux orateurs arrivent à huit heures et demie, « *la salle est pleine à s'effondrer — il y a 4000 personnes*

1- Charles Mouchel se suicide parce qu'il considère (à tort) être le seul responsable des difficultés budgétaires de la municipalité qui avait racheté les services publics (eau, gaz, électricité) qui étaient concédés à des sociétés privées.

pour 2000 places — toutes les issues sont bouchées ».

C'est Ernest Poisson qui prend le premier la parole; il rappelle que le seul journal de la presse parisienne à prendre la défense de Charles Mouchel fut *L'Humanité*, par un article de Marcel Sembat publié le 23 octobre 1911. « *Il faut poursuivre son œuvre* » conclut le candidat.

Jaurès, ce soir là, souffre d'un fort enrrouement; et de plus il est souvent interrompu par des « *énergumènes provocateurs* » (sic). Mais l'orateur a l'habitude et ne se laisse pas démonter: Cela prouve, dit-il, que « *l'indifférence à l'égard de la classe ouvrière est passée !* ». Il analyse et juge les différents aspects de la politique des radicaux, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il termine son intervention en s'exclamant: « *Envoyer au Parlement notre ami Poisson (...) ce sera le signal du réveil; le peuple souffre et il prend conscience de sa force. Vous voudrez, citoyens, ajouter ainsi à la force de la République sociale, de la République ouvrière* ». A l'issue de la conférence, une collecte est faite pour couvrir les frais de campagne électorale.

Dans ses *Mémoires*, André Maurois — Émile Herzog —, puis dans un bref article paru aux *Études Jaurésiennes*, évoquera cette soirée à laquelle il avait assisté en compagnie de son père, directeur de l'usine de tissage Fraenckel-Herzog, C'est par erreur qu'il la situe en 1910, année de l'élection à la Chambre de Charles Mouchel, à l'égard duquel le futur académicien exprimera ses critiques et — fait passé sous silence dans les *Mémoires* — se présentera et sera élu au conseil municipal sur la liste opposée aux compagnons de l'ancien maire.

Au deuxième tour, le candidat socialiste obtiendra 45,7% des suffrages, score jamais atteint dans la circonscription. Dans *L'Humanité* du 17 janvier 1912, Jaurès qui signe l'éditorial, commente la division entre radicaux et socialistes, qui ne profite à aucun d'eux, et met en cause le régime électoral: « *Il n'y a pas d'expédient qui puisse neutraliser les risques que le régime majoritaire fait courir au-*



Jaurès (Jean), Castres (Tarn) 1859 — Paris 1914.

Philosophe, docteur ès lettres, historien, Jaurès est élu républicain du Tarn et devient socialiste e, 1892, à la fois au contact de la réalité socialiste et par un cheminement idéologique.

Il participe aux congrès des organisations socialistes, défend Dreyfus, contribue à l'unification des socialistes, fonde *L'Humanité* en 1904, soutient les ouvriers confrontés à la répression de Clemenceau. Il combat la politique coloniale française au Maroc et prône une politique de paix entre les États et les peuples d'Europe.

Orateur Brillant et tribun populaire, il devient à la fois le représentant et le symbole du socialisme français. Son évolution politique et idéologique l'éloigne peu à peu des positions très réformistes qui furent les siennes au moment de son adhésion au socialisme.

Cible de beaucoup d'ennemis, en juillet 1914, il s'efforça de prévenir la guerre et appelle à l'arbitrage international. Il meurt assassiné au soir du 31 juillet 1914.

(Résumé de la notice de Jaurès par Jean Elleinstein, in Histoire de la France contemporaine, tome IV, 1980, Éditions Sociales, p. 369.)

jour d'hui à tous ceux qu'on appelait républicains de gauche ».

Le Havre et Rouen en juin 1914

Jaurès reviendra en Seine-Inférieure, à Rouen et au Havre, peu de temps avant la déclaration de guerre. Les thèmes de ses interventions seront la situation politique et financière, et la dénonciation du pillage marocain.

A Rouen, Ernest Poisson, qui est le premier à intervenir évoque les péripéties d'une lutte difficile mais féconde; il salue les dirigeants de tous les groupes socialistes du département et les 4000 personnes venues au Cirque de Rouen. Le lendemain, ce sont 2000 personnes qui viennent à la conférence du Havre. Là aussi Jaurès exprime son « inquiétude extrême » de la situation internationale et dénonce la politique des traités secrets.

Le compte-rendu des deux soirées a été, souligne la presse locale transmis aux journaux parisiens par téléphone.

Ce voyage en Seine-Inférieure, sera un des derniers déplacements de Jaurès en province.

Sources:

- Archives Départementales de la Seine-Maritime:
 - Le Petit Rouennais*, 22, 24 décembre 1900, 20 octobre 1902
 - Journal de Rouen*, 24 décembre 1900, 20 octobre 1902
- Archives municipales du Havre:
 - Le Journal du Havre*, 22-23 et 24 janvier 1899
 - Le Havre*, 28 et 29 juin 1914
- Archives Municipales d'Elbeuf:
 - L'industriel Elbeuvien*, 20 janvier 1912
 - L'Elbeuvien*, 21 janvier 1912 et MI 23,31, 33.
- Bibliothèque Municipale de Rouen:
 - 92N
- Archives privées:
 - L'Humanité*, 28 et 29 juin 1914.

Histoire sociale d'une entreprise

Total-Fina-Elf

Ex - Compagnie Française de Raffinage

Raffinerie de Normandie à Gonfreville

(deuxième partie)

Par Jean Hamel

Le 13 Juin 1940, Le Havre est investi par l'armée allemande, pendant que la Raffinerie de Gonfreville brûle ses stocks. L'usine occupée est démantelée et son matériel, pour une partie, est expédié en Allemagne.

Plus de quatre années d'occupation, c'est long. On sait la somme du coût en vie humaine, en drames multiples, en familles dispersées ou disparues. On connaît les destructions de biens matériels que cela a provoqué. On sait les crimes et les destructions que la barbarie nazie a pratiquée.

Pour la région du Havre, à proximité du site du débarquement, la somme de souffrance est incalculable, les efforts de reconstruction sont immenses et impossible à mesurer complètement.

La Raffinerie a elle aussi ses martyrs. Il y a ceux qui sont mort dans les combats ou dans les bombardements, et il y a les résistants que l'occupant a envoyé dans les camps de concentration. Deux de nos camarades figurent sur cette liste si nombreuse de résistants qui ne sont pas revenus.

C'est dans ce contexte que, la Libération étant venue, le Syndicat se reconstitue.

Il va le faire à l'aide de forces nouvelles, trouvées dans l'élan de la Libération et permises par le prestige que la CGT a acquis dans la Résistance.

Il va aussi s'appuyer sur les acquis du Front Populaire de 1936 qui sont encore dans toutes les mémoires.

On assiste rapidement à la création non seulement d'un Syndicat CGT des Ouvriers, mais à un syndicat CGT des Cadres, Agents de Maîtrise et Techniciens qui se voit confier la mission d'aider l'activité des syndicats de même nature de la ré-

gion tels les Pétales Desmarais ou la Compagnie Industrielles Maritime.

Mais la demande de syndicalisation et les besoins sont tels que le Syndicat CGT des Agents de Maîtrise de la CFR va rapidement se voir confier la responsabilité de créer et de développer des syndicats dans toutes les entreprises de la Chimie de la région havraise.

En 1945, il coordonne l'activité des Syndicats des Cadres, Agents de Maîtrise et Techniciens non seulement de Desmarais, mais aussi d'Air Liquide, de l'entreprise Jupiter, des Extraits Tinctoires, etc.

On notera la diversité industrielle dans cette énumération, qui marque le dynamisme militant des cadres, agents de maîtrise et techniciens syndiqués de la CFR. Cette situation perdurera quelques années avant que chacun retrouve sa branche d'industrie.

Dans la foulée de la Libération, 70% du personnel porte sa confiance à la CGT. Des militants nouveaux viennent rejoindre les anciens.

A notre connaissance, ce n'est qu'en 1948, que l'on note la présence d'un syndicat dit « libre », dont les militants se retrouveront plus tard adhérents à la CFTC et joueront souvent des rôles de diviseurs voire seront employés à de basses besognes par la direction.

Les revendications en 1945 :

A cette époque, la bataille syndicale se déroule sur le plan salarial, pour la fixation d'un minimum vital à 12900 francs, les salaires étant inscrits dans une fourchette à 115% de ce salaire minimum vital.

Le syndicat revendique dans ce contexte que le salaire mensuel minimum soit de 108% pour le personnel ayant trois mois de présence.

Il revendique la majoration des heures supplémentaires de 100 % pour les nuits et le dimanche (entre 20H et 6H du matin).

Il revendique le paiement d'une prime de route au personnel non transporté.

Il revendique des prime de quart à :

- +20 % pour les 3 x 8 permanent
- +5 % pour les quarts œuvrant en dehors du dimanche.
- +10 % pour les autres.

Cependant le cahier de revendication de se limite

pas à ces aspects strictement salariaux: il réclame le paiement des jours fériés légaux à tout le personnel salarié, il revendique la classification définitive après trois mois dans l'emploi, la suppression des abattements de zone, la discussion d'une prime à la productivité et calcul de toutes les primes sur les salaires effectif total.

Par ailleurs, il réclame que les congés payés soient portés à trois semaines.

La citation de cet ensemble de revendications, peut-être fastidieux aux yeux d'un lecteur extérieur à l'entreprise, mais il nous semble très démonstratif du niveau revendicatif de nos camarades et qui devait se concrétiser dans les années qui vont suivre.

La grève de 1955 et ses conséquences :

Les besoins en produits pétroliers augmentant, la raffinerie s'agrandit et le personnel augmente.

Le syndicat CGT des ouvriers, employés et sa section de techniciens progresse en nombre de syndiqués nouveaux.

Cependant on ne peut que constater la désaffection des ingénieurs et cadres pour la CGT. Même certains anciens militants, promus cadres, ne se syndiquent pas, bien que certains aient, pourtant, été à l'origine de la création du syndicat des agents de maîtrise.

Parallèlement au développement de l'usine, les profits patronaux de la société augmentent. Les revendications des salariés y trouvent matière à se renforcer. Le personnel veut obtenir notamment une amélioration sérieuse des conditions de travail. Il multiplie les pétitions, les manifestations limitées dans le temps. Mais la direction fait la sourde oreille. Progressivement on atteint les limites de la patience dont le personnel fait preuve devant les refus de la Direction de discuter de ses revendications..

L'année 1955 marque l'apogée du « ras le bol » des salariés et va ouvrir la porte à un conflit avec occupation de la raffinerie. Le climat social se dégrade, à l'image de ce qui se passe dans les autres corpo-

ractions de la région, où la métallurgie, le bâtiment, les tramainots sont à la pointe des luttes et font la une des journaux.

Le bilan affiché de l'entreprise atteint des sommets: trois millions de profits réalisés sur le dos de chacun des 1900 salariés.

Début septembre les revendications déposées ne reçoivent toujours aucune réponse. Plusieurs manifestations ont lieu autour du bâtiment de la direction, en scandant la revendication « nos 145 francs », mais cette dernière fait la sourde oreille.

Le mécontentement grandit parmi le personnel, et lors d'une réunion à la salle des fêtes d'Harfleur, la grève est décidée.

La direction consciente du danger, ne laisse plus les cars de personnel s'arrêter devant l'usine; ils entrent directement à l'intérieur de l'entreprise pour déposer chacun devant son lieu de travail.

Il faut parer à la manœuvre, bloquer les grilles, faire descendre le personnel à l'entrée et occuper l'usine. Pas d'autre solution. La décision est prise le vendredi 16 septembre. Décision dont il faut mesurer la portée. Une raffinerie ce n'est pas une entreprise métallurgique! C'est un ensemble très complexe qui exige des mesures de sécurité contraignantes.

Eh bien! Les salariés de la CFR, comme leurs aînés de Bréguet en 1936, « ont osé » le faire!

Cela, de mémoire de travailleur de la Chimie, ne s'était jamais vu. Pour la première fois, au cours d'une grève, des ouvriers, des opérateurs, des techniciens procèdent à l'arrêt total, unité par uni-



« Nos 145, Vive l'Unité, Victoire »

Occupation de la CFR, septembre 1955 (« *la CGT en Seine-Maritime* » p 75)

té de leur raffinerie, dans des conditions délicates, avec une haute conscience professionnelle, veillant à ce qu’il n’y ait aucune dégradation, à ce que les mesures de sécurité soient respectées, et ceci en permanence, pour éviter tout risque d’accident.

Cela exigeait une surveillance de tous les instants. L’occupation de la raffinerie, loin d’être une sinécure, demandait à chacun bien davantage que sa tâche habituelle.

Mais le territoire de l’usine est immense. Il faut contrôler toutes les issues en y plaçant des piquets de grève. Direction et cadres non-grévistes sont interdits d’entrée, pour éviter toute provocation et sabotage possibles. Les mesures adéquates sont prises pour accueillir, comme il se doit, les forces de police, si jamais elles se manifestaient. Les lances à incendie sont prêtes à fonctionner et elles sont puissantes...

Chaque matin les grévistes se rassemblent Place d’Armes à Harfleur puis viennent à l’usine à bicyclette, en mobylette ou en moto, accompagnés souvent de leurs épouses. Les municipalités voisines assurent leur solidarité morale et matérielle aux grévistes.

La direction, de son côté, ne reste pas inactive. Par l’intermédiaire de ses éléments de direction, ingénieurs et agents de maîtrise, à sa dévotion, elle mène une campagne active auprès des familles de grévistes pour les pousser à reprendre le travail. Elle insinue, notamment, auprès des épouses, qu’à poursuivre la grève, le mari court le risque de perdre sa place.

Au fil des jours, l’enthousiasme du début s’effiloche, et le nombre des grévistes s’amenuise. Certes, comme dans tout mouvement il y a ceux qui veulent aller jusqu’au bout et ceux qui hésitent, conscients de l’affaiblissement du rapport de force. Le comité de grève, en accord avec le personnel, décide de suspendre l’occupation de la raffinerie, malgré la déception de beaucoup. C’est chose faite le dimanche 25 septembre à 15 heures. Les clefs de l’usine sont remises à la direction. La grève et l’occupation auront duré dix jours.

La direction de l’entreprise va alors s’employer à faire payer au syndicat CGT son dynamisme dans la grève et dans la défense des revendications des salariés.

Douze licenciements sont prononcés, dont huit délégués CGT. C’est toute la direction syndicale qui est décapitée, notamment le secrétaire du syndicat CGT, le secrétaire adjoint et le secrétaire

des agents de maîtrise. Parmi eux, Henri Batard, futur Secrétaire général de l’Union Locale CGT du Havre, et Jean Cottin, prêtre ouvrier de la première vague.

Pour éviter une réaction éventuelle du personnel, celui-ci est rappelé à son poste de travail un par un. Certains devront attendre plus d’un mois avant de retrouver leur place. Les délégués CGT sont traduits en justice pour soi-disant « menaces de mort ». Déboutée devant le Tribunal correctionnel du Havre, la direction maintiendra les douze licenciements.

Les salariés de la raffinerie refusent d’accepter cette décision injustifiée et assurent pendant des mois une solidarité exemplaire. Leur paie sera assurée, ce qui permettra aux militants licenciés de rechercher, puis de trouver, du travail dans d’autres entreprises et de reprendre la lutte.

Cette situation va créer une situation difficile à l’organisation syndicale. Mais après un moment de flottement, le syndicat CGT va se réorganiser malgré les brimades et la surveillance constante dont seront l’objet, pendant des mois, les camarades mandatés. Un nouveau secrétaire, Lucien Legay, militant épargné parce qu’au moment de la grève il effectuait une période militaire, sera l’artisan du renouveau.

Ce sera une période difficile, mais le syndicat CGT sortira grandi de l’épreuve. Il réussira à trouver la force de continuer la lutte. Il inventera d’autres moyens de lutte, ce qui permettra, quelques années plus tard, la pleine force du syndicat retrouvée et renforcée, d’obliger la direction à discuter enfin sur les revendications du personnel et à mettre sous l’éteignoir le système des sanctions dont elle était coutumière à cette époque.

A partir de 1955, une attitude nouvelle consécutive à la nouvelle tactique de lutte du syndicat CGT, permettra des avancées significatives sur les revendications.

Mais ceci est une autre histoire.

Sources:

- Archives du Syndicat CGT de la CFR
- Archives de l’Union Locale CGT d’Harfleur.
- « La CGT en Seine-Maritime » — VO Editions. Institut CGT d’Histoire Sociale. Ouvrage collectif. 1993.
- Archives personnelles.